

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
1. Obligations de mise en œuvre									
1.1.	Art. X Accord	Rapport de mise en œuvre	Session -60j (07/03/2013)	N/C	N/C	L	C		
1.2.	Rés. 10/09	Questionnaire d'application	20/02/2013	L	C	C	C		
2. Standards de gestion									
2.1.	Rés. 01/02	Documents mentionnés dans cette résolution à bord ²	07/03/2013	N/C	N/C	C	C		
		Marquage des navires ²		N/C	N/C	C	C		
		Marquage des engins ²		N/C	N/C	C	C		
		Marquage des DCP		N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun sennear industriel.	
		Fiches de pêche à bord ²		N/C	N/C	C	C		
2.2.	Rés. 12/12	Interdiction des grands filets maillants dérivants ²	07/03/2013	N/A	N/A	C	P/C		
2.3.	Rés. 12/13	Mesures légales et administratives pour appliquer la fermeture spatiale	Pour LL 18/12/2012	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.	
2.4.			Pour PS 17/09/2012	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun sennear industriel.	
3. Déclarations concernant les navires									
3.1.	Rés. 10/08	Liste des navires en activité	15/02	L	P/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.	
3.2.	Rés. 12/11	Plans de développement des flottes (PDF)	Au 31/12/2010 (10 ans)	C	C	C	C		
3.3.	Rés. 12/11	Capacité de référence							
		Liste des navires ³ pêchant les thons tropicaux en 2006	Au 31/12/2009	P/C	P/C	C	C		
Liste des navires ³ pêchant SWO et ALB en 2007	N/A	N/A		N/A	N/A	Aucun navire ciblant SWO et ALB.			
3.4.	Rés. 07/02	Liste des navires autorisés (24 m ou plus de longueur hors-tout)	Depuis le 01/07/2003	C	P/C	C	P/C	Certaines informations obligatoires pas aux standards CTOI : TJB au lieu	

¹ C = conforme ; N/C = non conforme ; N/A = non applicable ; P/C = partiellement conforme ; L = en retard.

² Informations à fournir dans le cadre du rapport d'application.

³ 24 m de longueur hors-tout ou plus, ou moins de 24 m si ils ont pêché en dehors de leur ZEE.

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques du CdA	
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu			
3.5.		Liste des navires autorisés (moins de 24 m LHT, opérant hors de la ZEE de leur état du pavillon)	Depuis le 01/07/2006	C	P/C	C	P/C	de TB.		
3.6.	Rés. 12/07	Liste des navires étrangers autorisés dans la ZEE	15/02	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne délivre pas de licence de pêche à des navires étrangers.		
3.7.		Liste des navires étrangers auxquels une licence a été refusée	15/02	N/A	N/A					
3.8.		Information des accords d'accès	07/03/2013			N/A	N/A			
4. Système de surveillance des navires										
4.1.	Rés. 06/03	Adoption d'un SSN pour tous les navires de plus de 15 m de LHT	Depuis le 01/07/2007	C	P/C	C	P/C	Navires industriels suivis par un Système d'information automatique. SSN prévu mais pas de période de mise en œuvre indiquée.		
4.2.		Rapport sur la mise en place et le fonctionnement des SSN	30/06 Navires > 15 m	C	P/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.		
4.3.	Rés. 12/13	Résumé des données SSN ²	07/03/2013	N/A	N/A	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.		
5. Statistiques obligatoires										
5.1.		Captures nominales								
		• Pêcheries côtières	30/06	L	C	C	C			
		• Pêcheries de surface	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun senneur industriel.		
		• LL	Provisoires	30/06	L	P/C	C	P/C	Captures non extrapolées; couverture inconnue.	
			Finales	30/12	C	P/C	C	P/C	Captures non extrapolées; couverture inconnue.	
5.2.	Rés. 10/02	Prises et effort								
		• Pêcheries côtières	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.		
		• Pêcheries de surface	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun senneur industriel.		
		• LL	Provisoires	30/06	L	P/C	C	P/C	Captures non extrapolées; couverture inconnue.	
			Finales	30/12	C	P/C	C	P/C	Captures non extrapolées; couverture inconnue.	
5.3.		Fréquences de tailles								
		• Pêcheries côtières	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.		
		• Pêcheries de surface	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun senneur industriel.		
		• LL	Provisoires	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.	
			Finales	30/12	N/C	N/C	N/C	N/C		
5.4.		Dispositifs de concentration de poissons (DCP)								
		Navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire auxiliaire.		
		Jours de mer des navires auxiliaires	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A			

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
		DCP déployés par types	30/06	N/A	N/A	N/A	N/A		
6. Mise en place de mesures d'atténuation et prises accessoires d'espèces hors du mandat de la CTOI									
6.1.	Rés. 05/05	Déclaration des données sur les requins	30/06	N/C	N/C	N/C	N/C	Rapport obligatoire non fourni.	
6.2.	Rés. 12/09	Interdiction des captures de tous les requins-renards de la famille des <i>Alopiidae</i>	Depuis le 07/07/2010	C	C	C	P/C	Des actions ont été lancées, mais l'interdiction n'est pas encore légalement en place. Une directive détaillée a été publiée.	
6.3.	Rés. 12/04	Rapport sur les tortues marines ²	07/03/2013	C	C	C	C	Espèces protégées.	
6.4.		Coupe-lignes et dégorgeoirs à bord (Palangriers)	Depuis le 06/08/2009	C	C	C	P/C	Il est conseillé aux LL d'avoir à bord des coupe-fils et des dégorgeoirs.	
6.5.		Salabres à bord (Senneurs)	Depuis le 06/08/2009	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun senneur industriel.	
6.6.	Rés. 10/06	Rapport sur les oiseaux de mer ²	07/03/2013	N/A	N/A	N/A	N/A	N'a pas de navires pêchant au sud des 25°S.	
6.7.		Mise en place de mesures d'atténuation au sud des 25°S	Depuis le 01/11/2010	N/A	N/A	N/A	N/A		
7. Navires illicites non déclarés, non réglementés (INN)									
7.1.	Rés. 11/03	Inscription INN	Session -70j (08/02/2012)	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun navire ni ressortissant national identifié dans des activités de pêche supposées INN.	
7.2.	Rés. 07/01	Conformité des ressortissants	07/03/2013	N/A	N/A	N/A	N/A		
8. Transbordements									
8.1.	Rés. 12/05	Transbordements en mer – rapport des CPC	Avant le 15/09	N/A	N/A	N/A	N/A	Ne participe pas au PRO de la CTOI. Aucun transbordement par les navires battant son pavillon dans des ports étrangers.	
8.2.		Rapport sur les transbordements au port ²	07/03/2013	N/A	N/A	N/A	N/A		
8.3.		Liste des navires transporteurs autorisés	Depuis le 01/07/2008	N/A	N/A	N/A	N/A		
8.4.		Rapport des résultats d'enquêtes sur les infractions présumées	01/02/2013			N/A	N/A		
9. Observateurs									
9.1.	Rés. 11/04	Programme régional d'observateurs ² (nombre de navires suivis et couverture par types d'engins)	07/03/2013	N/C	N/C	N/C	N/C	Un programme d'observateurs est envisagé. Aucune information fournie sur sa date de mise en œuvre.	
9.2.		• 5% obligatoire, en mer ($\geq 24m$) ²	Depuis le 01/07/2010	N/C	N/C	N/C	N/C		
9.3.		• 5% progressif, en mer ($< 24m$)	2013	N/C	N/C	N/C	N/C		
9.4.		• 5% progressif pour les débarquements artisanaux ²	07/03/2013	C	C	C	C		
9.5.		Rapports d'observateurs	150 jours après la marée	N/A	N/A	N/A	N/A	Aucun programme d'observateurs.	

N°	Source	Informations requises	Échéance/ Remarques	État précédent ¹		État actuel		Observations	Remarques du CdA
				Ponctualité	Contenu	Ponctualité	Contenu		
10. Programme de document statistique									
10.1.	Rés. 01/06	Rapport 1 ^{er} semestre	01/04	N/C	N/C	N/A	N/A	N'importe pas de patudo.	
10.2.		Rapport 2 ^e semestre	01/10	N/C	N/C	N/A	N/A		
10.3.		Rapport annuel ²	07/03/2013	N/C	N/C	L	P/C	Aucune information disponible sur les importations.	
10.4.		Information sur les institutions et fonctionnaires autorisés	01/07/2002	N/C	N/C	N/C	N/C	Aucune information fournie.	
11. Inspections au port									
11.1.	Rés. 05/03	Programme d'inspections au port	01/07	N/A	N/A	N/A	N/A	L'Inde n'autorise pas les navires étrangers à entrer dans ses ports.	
11.2.	Rés. 10/11	Liste des ports désignés	Au 31/12/10	N/A	N/A	N/A	N/A		
11.3.		Autorité compétente désignée		N/A	N/A	N/A	N/A		
11.4.		Périodes de notification préalable		N/A	N/A	N/A	N/A		
11.5.		Rapport d'inspection	3 jours après l'inspection	N/A	N/A	N/A	N/A		
11.6.		Refus de demande d'entrée au port	Depuis 01/03/2011	N/A	N/A	N/A	N/A		

Commentaires sur le niveau d'application par l'Inde des mesures de conservation et de gestion de la CTOI tel que déterminé par le CdA09 en 2012.

Commentaires : En ce qui concerne le niveau d'application par l'Inde des décisions de la Commission, le Comité d'application, lors de sa 9^e session en 2012, a émis des commentaires sur certaines questions. Ces commentaires furent transmis à l'Inde par le président de la Commission dans un courrier daté du 26 avril 2012.

<ul style="list-style-type: none">• Résolution 01/06 (programme de document statistique sur le patudo) : Le CdA ENCOURAGE l'Inde à mettre en œuvre le Programme de document statistique sur le patudo. L'Inde s'engage à enquêter sur l'exportation du thon obèse et notifier les résultats de l'enquête pendant l'intersession.
<ul style="list-style-type: none">• Résolution 06/03 (SSN) : Le CdA a noté les difficultés rencontrées par l'Inde en ce qui concerne la mise en œuvre de son SSN du fait que le FMC est situé dans une région éloignée et de la difficulté de recruter des opérateurs pour le FMC. Le CdA SALUE l'engagement de l'Inde pour rendre son SSN pleinement opérationnel au cours de cette année.
<ul style="list-style-type: none">• Résolution 09/05 (grands filets dérivants) : Le CdA note que l'Inde n'a pas fourni d'informations sur la mise en œuvre de l'interdiction des grands filets dérivants en haute mer dans la zone de compétence de la CTOI et a ENCOURAGE l'Inde à fournir ces informations dès possible.
<ul style="list-style-type: none">• Résolution 10/02 (statistiques exigibles) : Tout en notant les difficultés rencontrées par l'Inde pour répondre aux obligations de déclaration pour ses pêcheries artisanales, principalement en raison du manque de ressources et de la difficulté d'échantillonner les pêcheries artisanales sur un littoral étendu, le CdA ENCOURAGE l'Inde à poursuivre ses efforts pour déclarer des données, en particulier de prises et effort de fréquences de tailles, pour les pêcheries artisanales et de palangre.
<ul style="list-style-type: none">• Résolution 11/04 (mécanisme régional d'observation) : Le CdA a noté les difficultés rencontrées par l'Inde dans la mise en œuvre d'un programme national d'observateurs, comme requis, en grande partie en raison des ressources limitées disponibles et de l'absence d'observateurs bien formés. Le CdA a en outre pris note de la demande de l'Inde d'une assistance de la CTOI pour la mise en œuvre du mécanisme régional d'observation selon les standards de la CTOI.

Réponse : Aucune réponse à la lettre du Président de la Commission n'a été reçue de l'Inde.

Problèmes actuels concernant le niveau d'application par l'Inde des mesures de conservation et de gestion de la CTOI, identifiés par le CdA10 en 2013.

Après examen du Rapport d'application 2013 de l'Inde, le président du Comité d'application a identifié les problèmes significatifs de non conformité suivants, pour discussion.

<ul style="list-style-type: none">• N'a pas fourni le rapport obligatoire sur les navires en activité dans la zone CTOI en 2012, comme exigé par la rés. 10/08.
<ul style="list-style-type: none">• N'a pas fourni le rapport obligatoire sur l'avancement et la mise en place du SSN, comme exigé par la rés. 06/03.
<ul style="list-style-type: none">• N'a pas fourni les données de captures nominales et de prises et effort pour les pêcheries artisanales, comme exigé par la rés. 10/02. N'a pas déclaré les données de fréquences de tailles pour toutes les pêcheries artisanales et palangrières,
<ul style="list-style-type: none">• N'a pas mis en place un programme d'observateurs, comme exigé par la rés. 11/04.